

NOUVELLE VENTILATION DES REVENUS ET DES CHARGES LIÉS À LA FONCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le comité sur les finances et la fiscalité municipales de la COMAQ vous transmet les renseignements suivants, obtenus le 20 juillet 2010, de la part de la Direction générale des finances municipales du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Au formulaire du rapport financier 2010, la ventilation des postes liés aux matières résiduelles sera actualisée en vue de présenter les activités en fonction des responsabilités municipales en terme de gestion des matières résiduelles et d'adapter la terminologie reconnue en ce domaine. La prochaine mise à jour du *Manuel de la présentation de l'information financière* prendra en considération ce changement.

Le Ministère rend disponible immédiatement la charte comptable 2011. Celle-ci présente les nouveaux comptes ayant trait aux revenus et aux charges liés aux matières résiduelles. La charte comptable inclut également d'autres ajustements qui seront applicables en 2011. Elle peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fin_info_pres_form.asp.



À titre d'exemple, la nouvelle présentation des charges au rapport financier 2010 est présentée en annexe.

LIGNE INFO-FINANCES

Pour toute question relative aux finances municipales, vous pouvez communiquer avec :

Jean-Pierre Renaud, OMA

Ville de Granby
450 776-8288
jprenaud@ville.granby.qc.ca

Diane Robillard, OMA

Ville de Sorel-Tracy
450 780-5600, poste 5618
diarob@ville.sorel.qc.ca

